



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Tarifs

Question écrite n° 1398

Texte de la question

M Jean-Michel Boucheron (Charente) attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation des non-voyants abonnées au reseau telephonique. Les non-voyants, de par leur handicap, communiquent principalement entre eux grace au telephone. Leurs depenses telephoniques constituent ainsi un poste important de leur budget. Malheureusement, il arrive que certains non-voyants, a la suite de difficultes financieres, ne peuvent plus telephoner et connaissent un isolement insupportable puisqu'ils n'ont pas d'autres moyens de communiquer. En consequence, il lui demande d'accorder aux non-voyants une remise de 50 p 100 sur le montant de leurs communications telephoniques.

Texte de la réponse

Reponse. - L'interet presente par le telephone pour les handicapes en general, et particulierement les non-voyants, est evident, et depuis plusieurs annees France Telecom s'est efforce de susciter le developpement de produits qui leur soient adaptes. S'agissant des deficients visuels, relativement moins genes que les autres handicapes dans l'utilisation d'un telephone ordinaire, il sera simplement rappele la mise a disposition de couronnes de cadran a gros chiffres, a reperes ou en braille, ainsi que, sur les claviers, l'existence d'un ergot sur la touche du chiffre 5, permettant de mieux reperer chaque touche par rapport a l'ensemble. Mais, en matiere tarifaire, il apparait difficile pour France Telecom de faire des tarifs particuliers pour certaines categories d'usagers, si dignes d'interet soient-elles. Outre les difficultes d'application qu'elles presenteraient, de telles mesures relevent en effet d'une forme d'aide sociale qui deborde la mission propre du service et impliquent, pour leur financement, la mise en oeuvre d'un esprit de solidarite qui ne soit pas limite aux seuls utilisateurs du telephone, mais etendu a l'ensemble de la communaute nationale.

Données clés

Auteur : [M. Boucheron Jean-Michel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1398

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : postes, télécommunications et espace

Ministère attributaire : postes, télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 1988, page 2314